

Proposition du Conseil administratif du 8 juin 2022 destinée à l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de 1 050 000 francs pour cofinancer une partie du dispositif Covid-culture genevois et apporter des aides ciblées en cette sortie de crise, afin d'accompagner et compléter les mesures fédérales sur l'atténuation des conséquences économiques du coronavirus dans le secteur de la culture.

RECOMMANDATION

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du
28 juin 2022, dans la proposition PR-1526)

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif que les bourses soient en priorité octroyées aux artistes de création.